The Canadian DONATION and TRANSPLANTATION Research Program
Programme de recherche en DON et TRANSPLANTATION du Canada

CONTENU : MARS 2022

FAITS EN BREF

ENJEUX ACTUELS LIÉS AU DON VIVANT

QU'EST-CE QUE LE DON VIVANT ?

On parle de don vivant quand une personne décide de donner, de son vivant, un organe ou une partie d'un organe, pour le donner à un patient qui a besoin d'une transplantation[1]. Bien qu'il soit impossible de donner de son vivant des organes comme le cœur ou les poumons, certains organes, comme un rein ou une partie du foie, peuvent être prélevés chez un donneur vivant. L'un des avantages de ce type de don, c'est que l'organe donné par une personne vivante est souvent plus sain que celui provenant d'un donneur décédé. Les chances de succès sont donc meilleures pour le receveur[2].

Il existe plusieurs types de don vivant[3] :

- **Apparenté :** le donneur et le receveur ont un lien biologique
- **Non apparenté :** le donneur et le receveur sont conjoints, amis proches, collègues, membres de la belle-famille, ou étrangers
- **Don croisé de rein (DCR) :** une paire formée par un donneur et un receveur incompatibles est jumelée à une autre, de façon à former une autre paire compatible. Chacun des donneurs vivants est jumelé au receveur de l'autre donneur. Il peut y avoir plus de deux paires.
- **Anonyme :** le donneur ne sait pas qui sera le receveur et l'organe ira à la personne qui se trouve en tête de la liste d'attente.
- Don dirigé par opposition à don (anonyme) sans receveur prévu (DSRP)[4]
  - **Don dirigé:** le donneur potentiel connaît un candidat à la transplantation et est compatible avec cette personne.
  - **DSRP :** la personne souhaite donner un rein ou une partie de son foie à tout patient qui en a besoin et qui serait compatible. L'organe peut être attribué à un candidat sur la liste d'attente ou à un autre receveur dans le cadre d'un don croisé.

Qu'est-ce que le don croisé de rein ?

Don vivant et rémunération

Accès inéquitable au don vivant de rein au Canada

Sollicitation publique de donneurs d'organes

QU'EST-CE QUE LE DON CROISÉ DE REIN ?

Le don croisé est une approche relativement récente dans le domaine de la transplantation rénale, et il est utilisé en Amérique du Nord depuis les années 2000. Le don croisé est une solution pour les personnes désireuses de faire un don de rein à quelqu'un en particulier, mais qui ne peuvent le donner directement parce que les deux ne sont pas compatibles. Des paires incompatibles sont alors jumelées de façon à ce que le donneur d'une de ces paires donne un rein au receveur de l'autre paire5. Il est possible que plus de deux paires forment une chaîne de don, ce qui multiplie les possibilités de jumeler des paires.

DON VIVANT ET RÉMUNÉRATION

La compensation financière pour le don d'organes est illégale au Canada. Cependant, les donneurs vivants peuvent avoir recours à des programmes de remboursement pour des dépenses liées au processus de don. Toutes les provinces au Canada offrent d'ailleurs ce type de programme. Une étude a cependant démontré que les donneurs doivent quand même assumer des frais, même lorsqu'ils ont accès à un programme de remboursement[6]. Ces préoccupations financières peuvent avoir une influence sur la décision de faire un don vivant[7].

Les partisans de la rémunération des donneurs vivants – qui pourrait s'ajouter au simple remboursement des dépenses encourues – affirment que celle-ci aura un impact positif sur le nombre d'organes disponibles puisqu'elle incite au don d'organes, ce qui permet un plus grand nombre de transplantations et donc, une diminution du nombre de personnes en attente.

Par contre, un argument majeur contre un tel système de rémunération est qu'il pourrait grandement désavantager les personnes démunies et vulnérables. En outre, attribuer une valeur financière à un organe pourrait mettre en péril l'intérêt pour le don altruiste[8].

L'EXPÉRIENCE DE L'IRAN

L'Iran est un exemple de pays ayant implanté un système réglementé de rémunération pour le don vivant. En usage depuis 1988 pour le don vivant de rein, ce système a eu pour effet d'éliminer les listes d'attente. En outre, plus de 50 % des patients en insuffisance rénale terminale vivent avec un greffon fonctionnel. Toutefois, l'adoption de ce système a non seulement entraîné un nombre disproportionné de dons chez les personnes démunies et vulnérables, mais il a amené la quasi-disparition du don altruiste[10].

ACCÈS INÉQUITABLE AU DON VIVANT DE REIN AU CANADA

Au Canada, on a observé des inégalités ethnoraciales en matière de santé et d'accès aux soins de santé. Plus spécifiquement, la recherche a démontré que les Canadiens des communautés autochtones, asiatiques du sud-est, noires, africaines et caribéennes sont beaucoup moins susceptibles que les Blancs de recevoir une greffe de rein, que le donneur soit vivant ou décédé[11].

Les principales barrières au don d'organes après le décès ou au don vivant par des donneurs de ces communautés sont[12] :

- Des préoccupations spirituelles ou religieuses.
- Un manque de connaissances sur les maladies rénales et la transplantation.
- Des considérations d'ordre social et culturel ; certains groupes préfèrent le don direct entre membres d'une même communauté (ce qui n'est généralement pas possible dans les situations de don après le décès). Cette préférence découle peut-être de l'expérience du colonialisme et du racisme vécue par ces communautés au cours de l'histoire.
- Un manque de confiance et des expériences négatives dans le système de santé, par exemple : la souffrance causée lors d'interventions chirurgicales, le manque de respect pour le corps, et la crainte que le médecin ne fasse pas tout ce qu'il peut pour sauver la vie d'un donneur potentiel.

PROJET ACTION

Améliorer l'accès à la greffe de rein par don vivant (GRDV) dans les communautés marginalisées en raison de la race et de l'origine ethnique

Mis sur pied en Ontario et en Colombie-Britannique, le projet A.C.T.I.O.N. vise à réduire les inégalités d'accès au don vivant de rein et à la transplantation pour les communautés sud-asiatiques, noires, caribéennes et africaines de ces deux provinces.

L'accès à la greffe rénale par don vivant est radicalement plus bas chez les minorités ethnoraciales au Canada, certaines études rapportant qu'il y a, chez les autochtones et chez les communautés noires, caribéennes et africaines, 50 % à 70 % moins d'occurrences de transplantations rénales provenant de donneurs vivants que chez les autres populations[13].

Le projet ACTION permettra d'identifier les obstacles à l'accès égal et mettra sur pied des interventions pilotes pour réduire les inégalités en ce qui concerne les dons vivants et la transplantation.

Pour plus d'information, visitez le site web

SOLLICITATION PUBLIQUE DE DONNEURS D'ORGANES

Qu'est-ce que la sollicitation publique de donneurs d'organes ?

La sollicitation publique visant à recruter des donneurs d'organes signifie que certains patients ayant besoin d'une transplantation (ou leurs représentants) font appel au public pour trouver un donneur vivant[14]. Ce type de sollicitation se fait partout dans le monde, et grâce aux médias sociaux, les patients nécessitant une greffe ont accès à des plateformes de plus en plus performantes et à un public de plus en plus vaste.

Lorsqu'un patient réussit à attirer un donneur au moyen de la sollicitation publique, cela signifie qu'il n'aura pas à attendre un don d'organe provenant d'un donneur décédé. En d'autres termes, il ne « court-circuitera » pas la liste d'attente pour une greffe rénale, mais contribuera plutôt à réduire la pression sur le nombre de reins disponibles pour ceux qui sont en attente.

L'utilisation des médias pour solliciter un don d'organes:

- La sollicitation est légale s'il n'y a aucun échange d'argent ou autre rétribution[16].
- La Société canadienne de transplantation a conclu qu'il est légal et éthiquement acceptable pour les programmes de transplantation de considérer des donneurs vivants potentiels qui ont répondu à la une sollicitation publique[17].
- Le donneur vivant doit être un adulte apte à consentir librement au don de l'organe[18].

REMERCIEMENTS

Ce document a été préparé par by Amy Kallio, Kaitlyn Wong, Istvan Mucsi, Fadia Jérôme-Smith, Maeghan Toews, Pascal Thibeault, Mélanie Dieudé, Jennifer Chandler, en collaboration avec l'équipe du Programme de recherche en don et transplantation du Canada.

Le Programme de recherche en don et transplantation du Canada (PRDTC) est un réseau de recherche national dont la mission consiste à augmenter le don d'organes et améliorer la survie et la qualité de vie des Canadiens qui reçoivent une transplantation.

Le contenu de ce document a été créé en lien avec le colloque virtuel intitulé « Questions politiques clés en matière de don et de transplantation d'organes ». Ce colloque s'est déroulé les 17 et 18 juin 2021 à l'Université d'Ottawa, Ontario. En savoir plus.

RÉFÉRENCES

[1] Le Réseau Trillium pour le don de vie. (2020). *Appariement des organes : Donneur vivant*. https://www.giftoflife.on.ca/fr/transplant.htm
[2] Le Réseau Trillium pour le don de vie. (2020). *Appariement des organes : Avantages des dons de donneurs vivants*. https://www.giftoflife.on.ca/fr/transplant.htm
[3] Le Réseau Trillium pour le don de vie. (2020). *Appariement des organes : Types de dons à partir d'un donneur vivant*. https://www.giftoflife.on.ca/fr/transplant.htm
[4] Société canadienne du sang. (2020). *Types de dons vivants*. https://www.blood.ca/fr/organes-tissus/don-dorganes-de-son-vivant/don-de-rein-de-personnes-vivantes
[5] Société canadienne du sang. (2020). *Le don croisé de rein : Le don croisé de rein* https://www.blood.ca/fr/organes-et-tissus/don-dorganes-de-son-vivant/le-don-croise-de-rein
[6] Barnieh, L. et al. (2019). Nonreimbursed Costs Incurred by Living Kidney Donors: A Case Study from Ontario, Canada. Transplantation, 103(6), e164-71 at e168.
[7] Voir ci-dessus à e164.
[8] Harbell, J.W. & Mathur, A.K. (2019). Financial Compensation for Organ Donors. Current Opinion in Organ Transplantation, 24(2), 182-87 at 185.
[9] Voir ci-dessus.
[10] Voir ci-dessus.
[11] El Dassouki, N. et al. (2021). Barriers to Accessing Kidney Transplantation Among Populations Marginalized by Race and Ethnicity in Canada: A Scoping Review Part 2 – East Asian, South Asian, and African, Caribbean and Black Canadians. Canadian Journal of Kidney Health and Disease, 8, 1-15 at 11.
[12] Voir ci-dessus à 11.
[13] Kidney Health and Education Research Group. A.C.T.I.O.N. Project. https://nefros.net/a-c-t-i-o-n-project/
[14] Marcon, A.R., Caulfield, T. & Toews, Maeghan. (2019). Public Solicitation and the Canadian Media: Two Cases of Living Liver Donation, Two Different Stories." Transplantation Direct, 5(12) at 1. See also: Fortin, M. et al. (2017). Public Solicitation of Anonymous Organ Donors: A Position Paper by the Canadian Society of Transplantation. Transplantation, 101(1), 17-20 at 17.
[15] Solicitation and the Canadian Media, see note 24 at 5.
[16] Voir ci-dessus à 18.
[17] Voir ci-dessus.
[18] Voir ci-dessus.